



**Bien vivre  
et vieillir  
chez soi  
dans sa  
communauté**



Table régionale  
de concertation  
des aînés de la  
Côte-Nord

Les Tables locales  
de concertation des aînés  
de la Côte-Nord

# L'Alliance

en faveur de l'amélioration  
des conditions de vie des aînés



*Portrait des conditions de vie des aînés*

*MRC de Manicouagan*



Août 2016

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan se situe à environ 390 kilomètres à l'est de Québec par voie routière. Ses limites s'étendent, d'ouest en est, de la rivière Betsiamites jusqu'à la limite nord-est de la municipalité de Baie-Trinité.

La MRC de Manicouagan compte huit municipalités, sises en bordure du Saint-Laurent, qui sont (d'est en ouest) : Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, Baie-Comeau, Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes et Ragueneau. La ville de Baie-Comeau constitue le pôle majeur d'activités socioéconomiques du territoire et elle abrite près des trois quarts de la population. La MRC comprend aussi le territoire non organisé (TNO) de Rivière-aux-Outardes qui occupe environ 95 % de la superficie terrestre du territoire.

Bien que ne faisant pas officiellement partie de la MRC, la communauté autochtone de Pessamit partage aussi ce territoire. Cette communauté innue compte environ 2 450 habitants. Elle est localisée à l'ouest de la municipalité de Ragueneau.

La MRC de Manicouagan est identifiée comme une région ressource et l'exploitation de ses richesses naturelles est à l'origine de son développement économique. Par ailleurs, quelques grandes entreprises y sont présentes (Produits forestiers Résolu, Alcoa, Hydro-Québec, etc.) ainsi que la plupart des bureaux régionaux du gouvernement du Québec et celui de la Sûreté du Québec.

### AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1<sup>er</sup> avril 1981

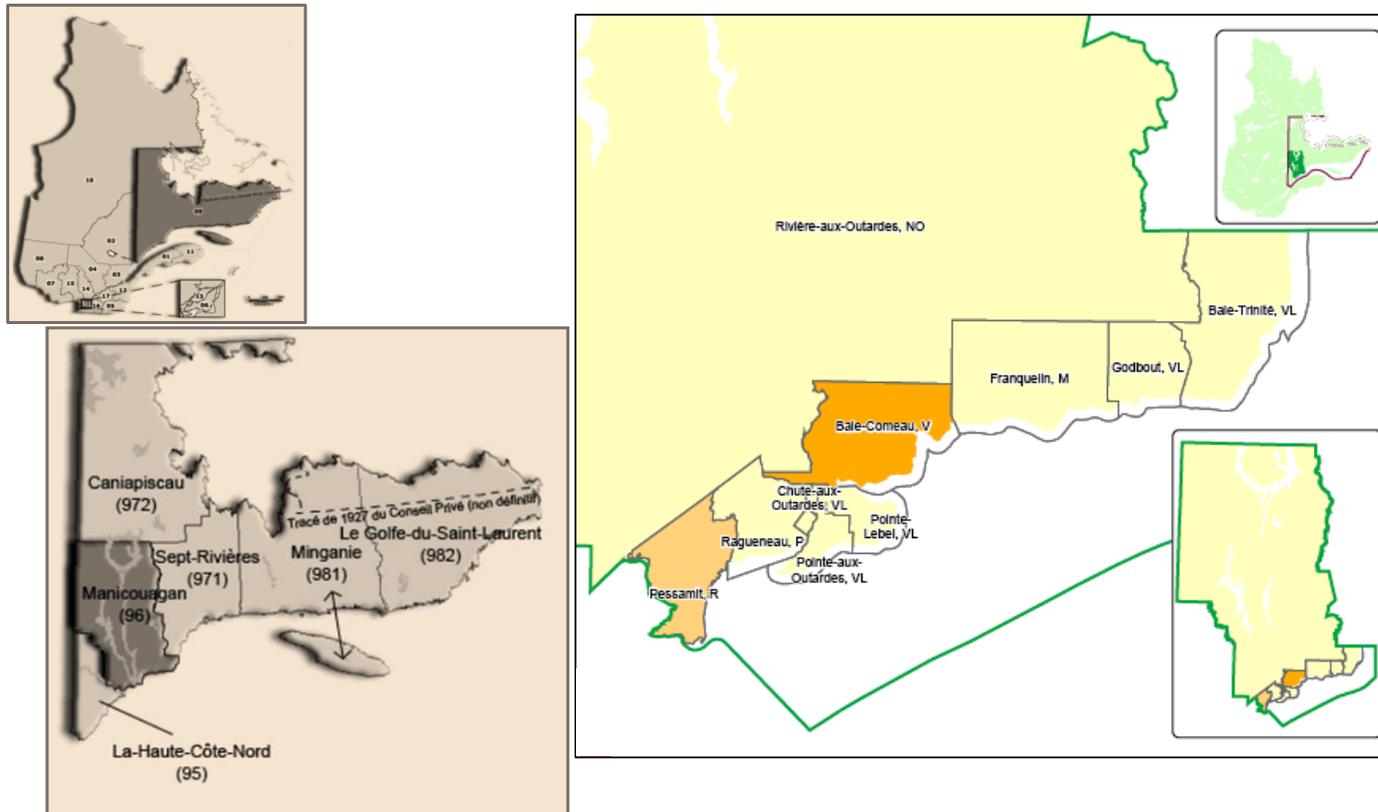
Superficie totale : 43 300,00 km<sup>2</sup>

Superficie terrestre : 34 482,00 km<sup>2</sup>

Population estimée en 2015 : 29 568 personnes (sans Pessamit)  
32 019 personnes (avec Pessamit)

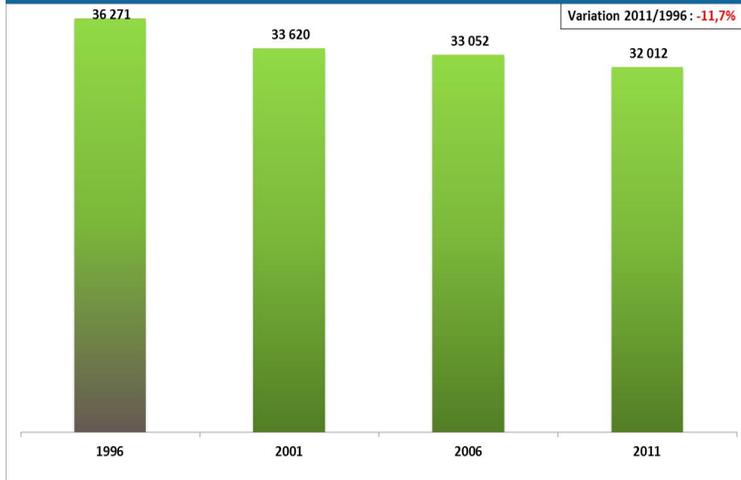
Densité (2015) : 0,9 hab./km<sup>2</sup> (terrestre)

# LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



**QUELQUES STATISTIQUES...**

### Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)

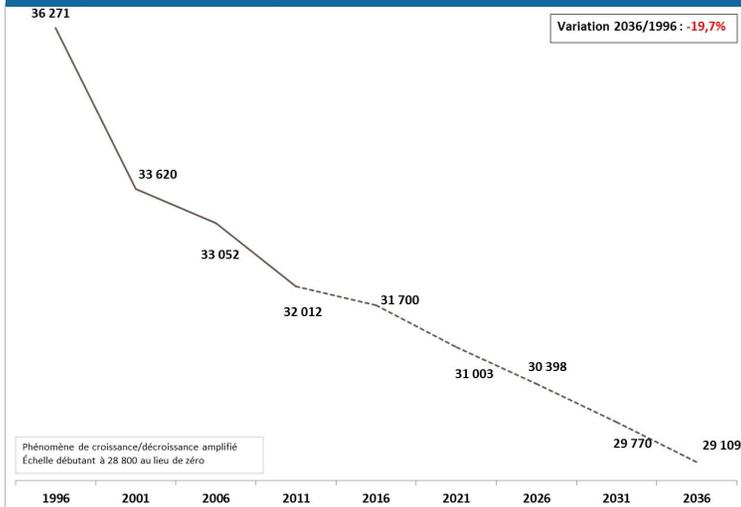


### Constats sur l'évolution de la population

Entre 1996 et 2011, la population de la MRC de Manicouagan (incluant Pessamit) a diminué de façon continue. Cela se traduit par 4 259 personnes en moins. La décroissance la plus importante s'est produite entre 1996 et 2001.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 32 019 personnes (incluant Pessamit), la population aurait augmenté de 7 personnes entre 2011 et 2015, maintenant ainsi le taux de décroissance à -11,7 % pour la période de 1996 à 2015.

### Perspectives démographiques 2016-2036 (20 ans)



Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2036 (édition 2014), la population de la MRC de Manicouagan devrait perdre 2 903 personnes additionnelles, soit 9,1 %, entre 2011 et 2036 (25 ans), et de 7 162 personnes, soit 19,7 %, entre 1996 et 2036 (40 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -0,38 % et de -0,55 %.

Après 2016, le taux de décroissance s'atténue progressivement. Il est prévu que la population de la MRC de Manicouagan tombe sous la barre des 30 000 habitants en 2031.

### Poids démographique de la population en 2011 et variation 2011-1996

MRC de Manicouagan	Population 2011		Variation 2011-1996	
	Nombre	%	Nombre	%
Baie-Comeau	22 113	69,1	(3 441)	-13,5
Baie-Trinité	419	1,3	(227)	-35,1
Chute-aux-Outardes	1 644	5,1	(511)	-23,7
Franquelin	324	1,0	(67)	-17,1
Godbout	298	0,9	(92)	-23,6
Pointe-aux-Outardes	1 330	4,2	(9)	-0,7
Pointe-Label	1 973	6,2	(38)	-1,9
Ragueneau	1 405	4,4	(279)	-16,6
Rivière-aux-Outardes	86	0,3	27	45,8
<b>Hors MRC</b>				
Pessamit	2 420	7,6	378	18,5
<b>TOTAL</b>	<b>32 012</b>	<b>100,0</b>	<b>(4 259)</b>	<b>-11,7</b>

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.

### Répartition de la population âgée en 2011

MRC de Manicouagan	65 à 74 ans		75 ans et plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Baie-Comeau	1 925	67,7	1 595	77,4	3 520	71,8
Baie-Trinité	80	2,8	45	2,2	125	2,5
Chute-aux-Outardes	175	6,2	70	3,4	245	5,0
Franquelin	35	1,2	10	0,5	45	0,9
Godbout	60	2,1	35	1,7	95	1,9
Pointe-aux-Outardes	110	3,9	70	3,4	180	3,7
Pointe-Label	175	6,2	60	2,9	235	4,8
Ragueneau	165	5,8	90	4,4	255	5,2
Rivière-aux-Outardes	5	0,2	5	0,2	10	0,2
<b>Hors MRC</b>						
Pessamit	100	3,5	25	1,2	125	2,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 845</b>	<b>100,0</b>	<b>2 060</b>	<b>100,0</b>	<b>4 905</b>	<b>100,0</b>

Notes :

1. La somme des valeurs peut différer du total en raison des arrondis.
2. Les valeurs pour chacune des communautés peuvent différer des portraits individuels en raison de la source d'information et des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement 2011.

## Constats sur la population

Baie-Comeau est la municipalité la plus peuplée de la MRC de Manicouagan. Elle abrite 69 % de la population du territoire. Toutes les autres communautés, incluant Pessamit, comptent chacune moins de 2 500 habitants.

La communauté autochtone de Pessamit représente environ 8 % de la population totale du territoire.

L'évolution de la population de 1996 à 2011 montre que celle-ci était en décroissance dans toutes les municipalités de la MRC de Manicouagan, à l'exception du TNO de Rivière-aux-Outardes et de la communauté de Pessamit.

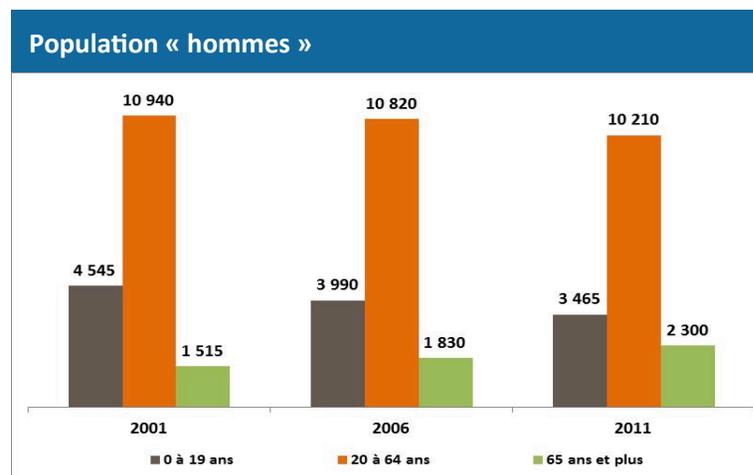
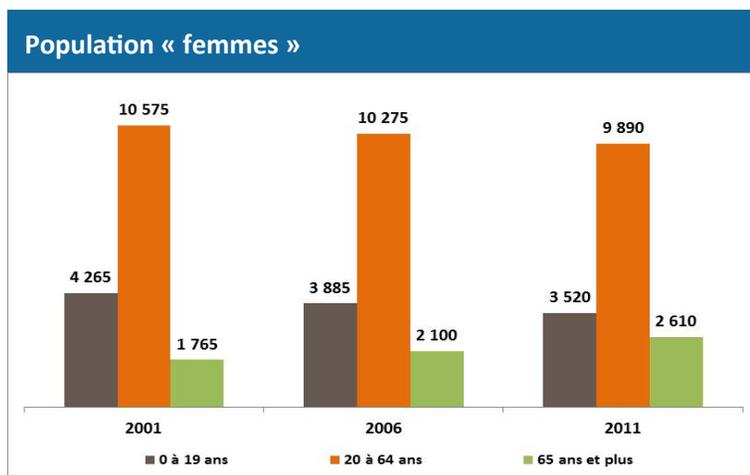
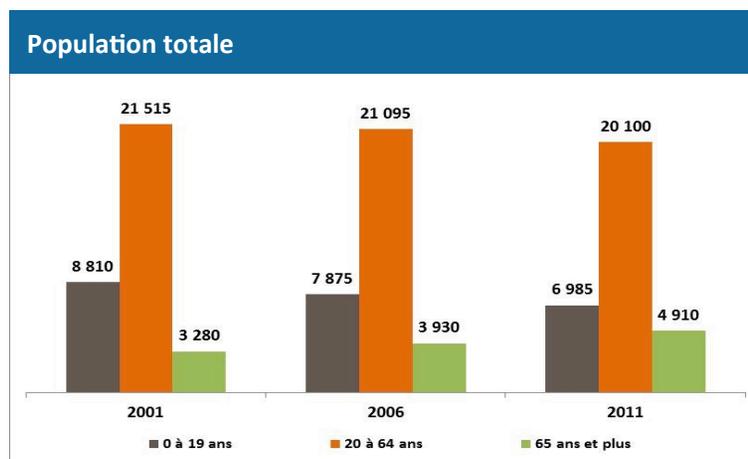
La baisse de la population la plus marquée fut enregistrée dans la municipalité de Baie-Trinité, suivie par Chute-aux-Outardes et Godbout.

La municipalité qui compte le plus grand nombre de personnes âgées est aussi la plus peuplée, soit Baie-Comeau. Elle abrite plus de 70 % des personnes âgées du territoire.

La population âgée constitue environ 15 % de la population de Manicouagan en 2011.

Au total, au sein de ce territoire, il y a davantage de personnes âgées âgées de 64 à 75 ans que de personnes âgées de 75 ans et plus. En fait, les 65 à 74 ans représentent environ 58 % du total des personnes âgées.

# RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



## Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a diminué de façon importante entre 2001 et 2011 : -20,7 %

Cette décroissance fut constatée davantage chez les hommes que chez les femmes :

- Femmes (-18 %)
- Hommes (-24 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a aussi fluctué à la baisse entre 2001 et 2011 : -6,6 %

Cette baisse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

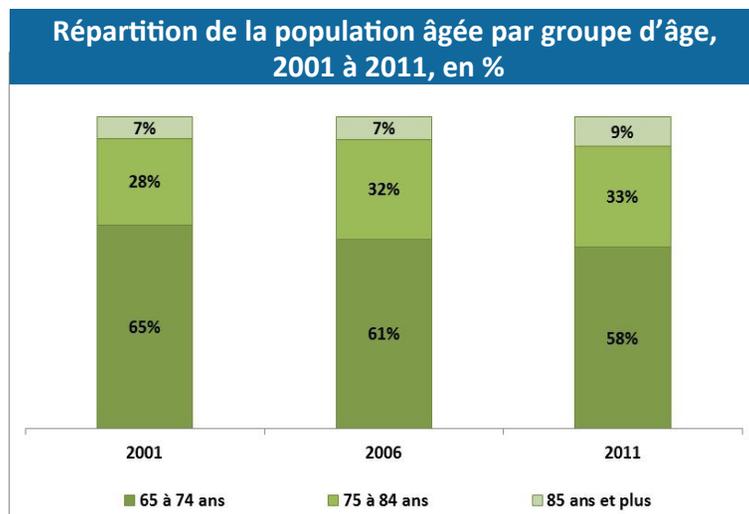
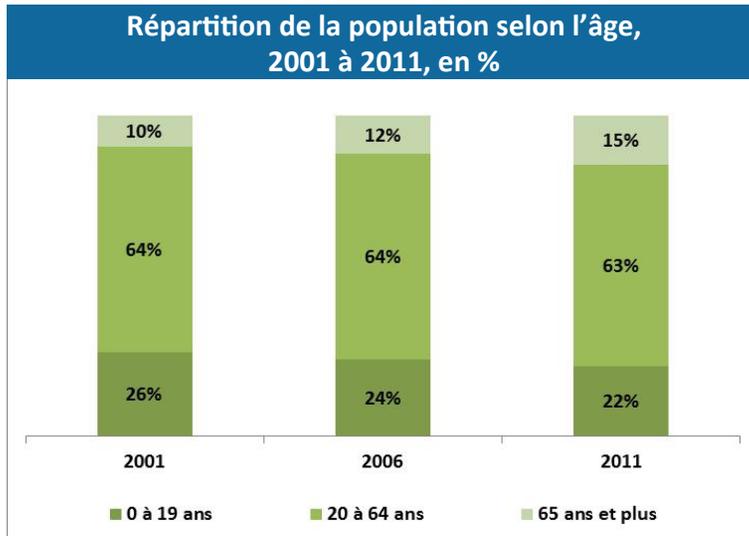
- Femmes (-6 %)
- Hommes (-7 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une hausse significative entre 2001 et 2011 : +49,7 %

Cette hausse s'est produite autant chez les femmes que chez les hommes :

- Femmes (+48 %)
- Hommes (+52 %)

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **3 280 à 4 910 personnes** sur le territoire de Manicouagan entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **46,8 %** des personnes âgées alors que les **femmes** en forment la majorité avec **53,2 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 38,1 ans à **44,6 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 6,5 ans sur une période de 10 ans.
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
  - Femmes : 44,5 ans
  - Hommes : 44,6 ans.



MRC de Manicouagan

**Constats concernant le vieillissement de la population**

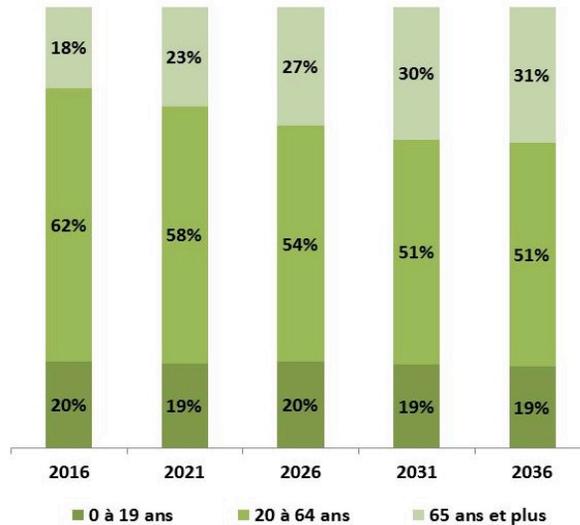
La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 10 % à 15 % du total de la population, soit une hausse de 5 points de pourcentage sur 10 ans.

Au cours de cette période, la proportion relative des personnes âgées selon les différentes catégories d'âge a diminué de 7 points de pourcentage pour la catégorie des 65 à 74 ans alors qu'elle a augmenté de 5 % chez les 75 à 84 ans et de 2 % chez les 85 ans et plus.

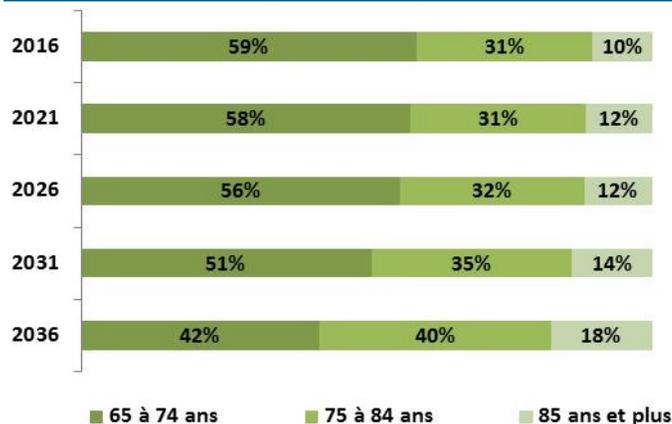
Une croissance de personnes âgées de 85 ans et plus est enregistrée auprès des femmes qui étaient au nombre de 140 personnes en 2001 et de 290 personnes en 2011 (+107,1 %).

Le nombre d'hommes dans cette catégorie d'âge a aussi augmenté, passant de 80 personnes en 2001 à 150 personnes en 2011 (+87,5 %).

**Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %**



**Perspectives démographiques des personnes âgées, 2016-2036, en %**



**Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2036**

La proportion relative des aînés par rapport à la population totale augmenterait de 13 % entre 2016 et 2036.

En 2036, environ une personne sur 3 serait âgée de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des aînés (42 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036, soit une diminution de 17 points de pourcentage, de 2016 à 2036.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans augmenterait de 9 points de pourcentage à 40 %, entre 2016 et 2036, et la proportion des 85 ans et plus serait aussi plus élevée (+8 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 3 437 à 3 753, de 2016 à 2036 ( $\Delta_{2036/2016}$  : +9 %).

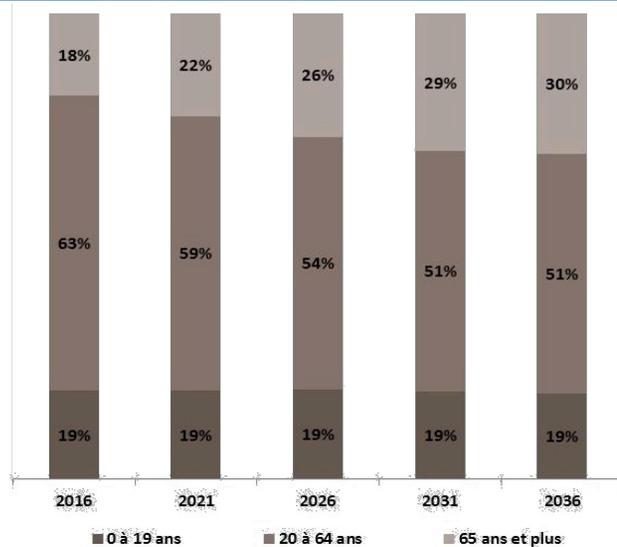
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 1 791 à 3 632, de 2016 à 2036 ( $\Delta_{2036/2016}$  : +103 %).

Il importe de souligner que le nombre de personnes de 80 ans et plus serait de 1 378 en 2016 et constituerait 24 % de la population âgée. En 2036, les personnes de 80 ans et plus se chiffraient à 3 157, ce qui représenterait 35 % des personnes âgées.

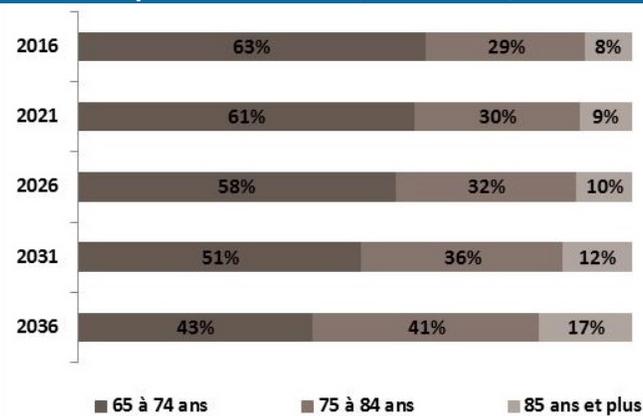
Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 611 à 1 595, de 2016 à 2036 ( $\Delta_{2036/2016}$  : +161 %).

L'âge moyen passerait de 43,5 ans en 2016 à 48,1 ans en 2036, soit une hausse de 4,6 ans sur une période de 20 ans.

**HOMMES – Perspectives démographiques  
 par groupe d'âge, 2016-2036, en %**



**HOMMES – Perspectives démographiques  
 des personnes aînées, 2016-2036, en %**



**Constats sur le vieillissement de la population masculine,  
 2016-2036**

La proportion relative des aînés de **sexe masculin** par rapport à la population totale **masculine** augmenterait de 12 % entre 2016 et 2036.

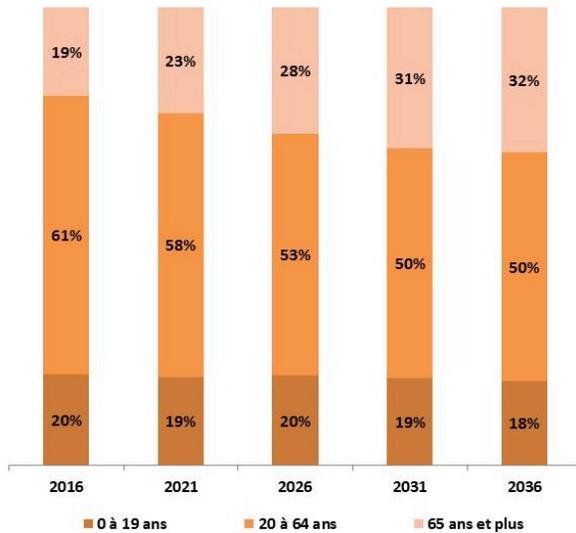
En 2036, environ un homme sur 3 serait âgé de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des hommes aînés (43 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

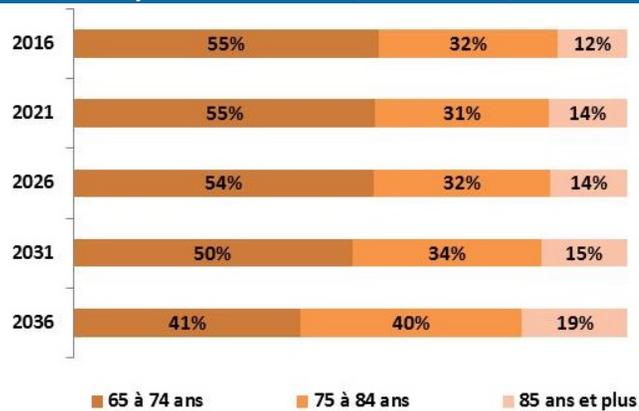
Le nombre d'hommes âgés de 80 ans et plus passerait de 558 à 1 537, de 2016 à 2036, représentant respectivement 20 % et 35 % de la population aînée masculine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 43,2 ans en 2016 à 47,8 ans en 2036, soit une hausse de 4,6 ans sur une période de 20 ans.

**FEMMES – Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %**



**FEMMES – Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %**



**Constats sur le vieillissement de la population féminine, 2016-2036**

La proportion relative des aînés de **sexe féminin** par rapport à la population totale **féminine** augmenterait de 13 % entre 2016 et 2036.

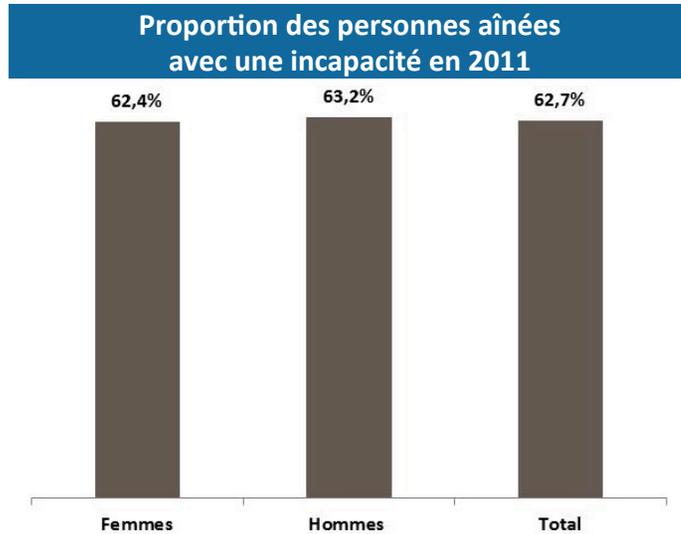
En 2036, environ une femme sur 3 serait âgée de 65 ans et plus.

Moins de la moitié des femmes aînées (41 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

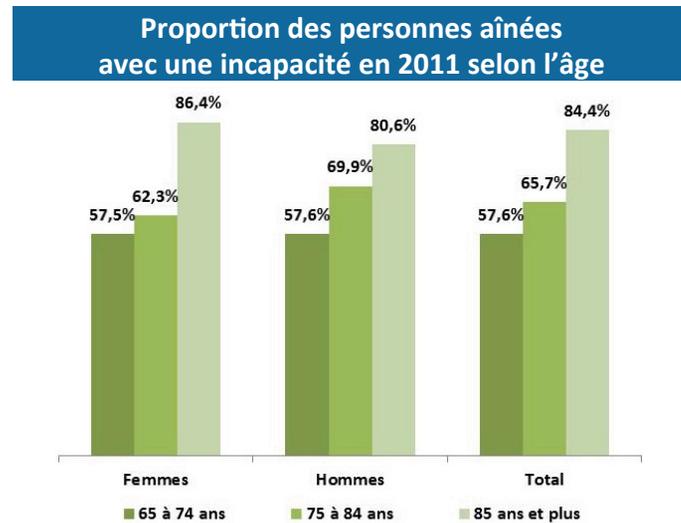
Le nombre de femmes âgées de 80 ans et plus passerait de 821 à 1 620, de 2016 à 2036, représentant respectivement 27 % et 36 % de la population aînée féminine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 43,7 ans en 2016 à 48,4 ans en 2036, soit une hausse de 4,7 ans sur une période de 20 ans.

**PERSONNES ÂNÉES AVEC UNE  
INCAPACITÉ...**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

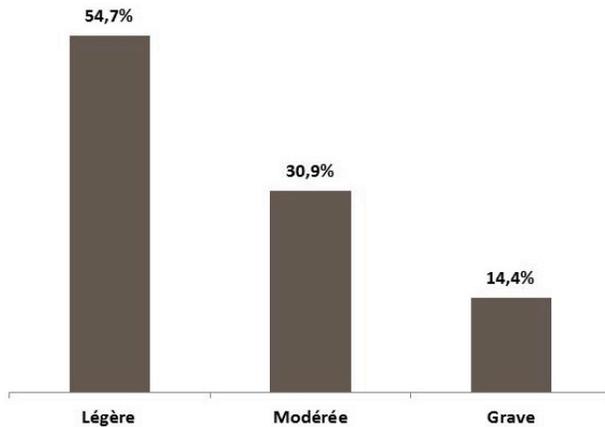
### Constats sur les personnes âgées avec une incapacité

Près des deux tiers des personnes âgées de la MRC de Manicouagan ont une incapacité, peu importe le sexe. Il s'agit d'un nombre estimé de 3 090 personnes.

Une plus grande proportion de femmes de 85 ans et plus ont une incapacité (86 %) comparativement aux hommes de cette même catégorie d'âge (81 %).

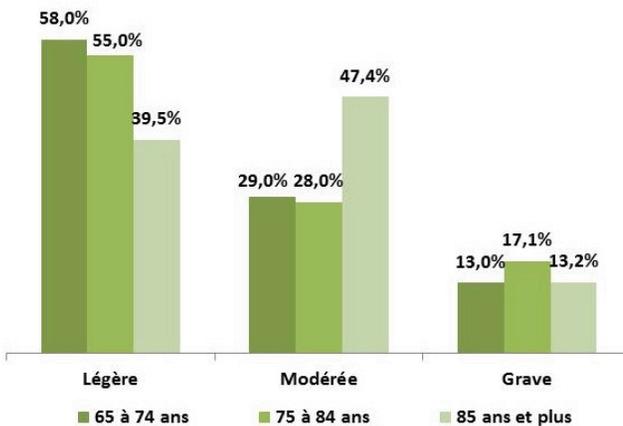
Cependant, la proportion d'hommes de 75 à 84 ans avec une incapacité est plus élevée que la proportion de femmes de cette catégorie d'âge, soit respectivement 70 % et 62 %.

**Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon la gravité**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

**Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon l'âge et la gravité**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

**Constats sur les personnes âgées avec une incapacité en fonction de la gravité**

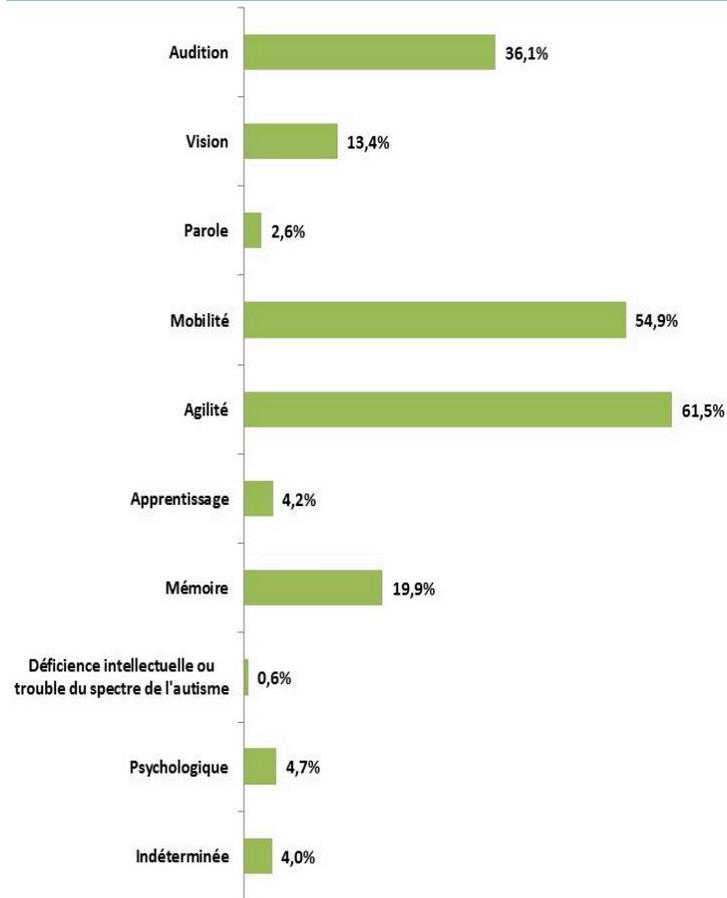
Plus de la moitié des incapacités des personnes âgées avec cet état sont considérées comme étant légères.

Les personnes âgées de 65 à 74 ans ainsi que celles de 75 à 84 ans avec une incapacité ont un état de gravité considéré comme étant léger pour plus de la moitié d'entre elles alors que plus d'une personne sur 4 de ces deux catégories d'âge a un état de gravité considéré comme étant modéré.

L'incapacité des personnes âgées de 85 ans et plus est le plus souvent d'une gravité modérée ou légère.

Environ 14 % des personnes âgées avec une incapacité en 2011 ont un état de gravité considéré comme étant grave.

## Estimations du nombre de personnes de 65 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité, 2011



N. B. : Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

*MRC de Manicouagan*

## Constats sur le type d'incapacité

Environ la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus avec une incapacité ont un problème de mobilité. En fait, environ le tiers (34 %) de la population totale de 65 ans et plus (avec et sans incapacité) a un problème de mobilité.

L'agilité constitue le handicap de plus de la moitié des personnes âgées avec une incapacité. Près de 40 % (39 %) de la population âgée totale de la MRC de Manicouagan a un problème d'agilité.

Plus du tiers des personnes âgées avec une incapacité ont un problème d'audition alors qu'un trouble de la mémoire constitue l'incapacité de près d'une personne sur 5. Dans la population totale des personnes âgées (avec et sans incapacité) de la MRC, l'audition constitue une problématique pour 23 % d'entre elles, la mémoire pour 12 % et la vision pour 8 %.

**HÉBERGEMENT**

## Services d'hébergement

### Résidences privées pour aînés

Dénomination	Type de résidence	Localisation	Nombre d'unités locatives	Nombre d'unités pour aînés
Château Manic S.E.C.	À but lucratif	Baie-Comeau	199	199
Oasis des Pionniers	À but lucratif	Baie-Comeau	86	86
<b>TOTAL</b>			<b>285</b>	<b>285</b>

Il existe 285 unités pour aînés dans des résidences privées pour personnes âgées sur le territoire de Manicouagan.

### Liste des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Point de service Installation	Localisation	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Total des lits inscrits au permis
<b>Point de service de La Haute-Côte-Nord – Manicouagan</b>				
CHSLD N.-A.-Labrie	Baie-Comeau	59		59
CHSLD Boisvert	Baie-Comeau	62		62
<b>TOTAL</b>		<b>121</b>	<b>0</b>	<b>121</b>

## Services d'hébergement (suite)

### Ressources intermédiaires (RI) et ressources de type familial (RTF)

Aucune information récente disponible.

Cependant, voici des données de 2011 :

LOCALISATION	RI	RTF
Baie-Comeau	30	9
Baie-Trinité		8
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>17</b>

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 2012, annexe H.

### Nombre de places dans les logements sociaux pour aînés

Programme	Nombre de ménages ou de personnes
Localisation	
<b>AccèsLogis Québec<sup>1</sup></b>	
Baie-Comeau	30
Ragueneau	11
<b>TOTAL – ACCÈSLOGIS</b>	<b>41</b>
<b>Habitation à loyer modique<sup>2</sup></b>	
Baie-Comeau	150
Chute-aux-Outardes	10
Godbout	8
Pointe-aux-Outardes	8
Pointe-Lebel	8
Ragueneau	11
<b>TOTAL – LOYER MODIQUE</b>	<b>195</b>

Notes :

1. Les projets en voie de réalisation ou livrés depuis le début du programme en 1997 jusqu'au 31 juillet 2011.
2. Données au 31 décembre 2010. Le nombre de logements désignés pour les personnes âgées.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 2012, annexe G.

## Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>

Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Office des personnes handicapées du Québec (2015). Estimations de population avec incapacité en 2011 : région sociosanitaire de la Côte-Nord, Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications, L'Office, 83 p.

Centre intégré de la santé et des services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord : [http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca/personnes\\_agees.html](http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca/personnes_agees.html)

Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2012), Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 121 p.

## Notes

**Arrondissement des données des recensements** : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

**Estimations de population avec incapacité en 2011** : Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (CHSLD, prison, centre jeunesse, centre de réadaptation, etc.) ainsi que celles résidant dans les réserves indiennes ne font pas partie de la population visée par cette enquête.

Les données brutes proviennent des références indiquées alors que les proportions (%) ont, pour la plupart, été calculées dans le cadre de cette étude.

## Définitions

**Âge médian** : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

**Densité de population** : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.